

# AUDIERNE

*Un port dans la ville*

AUDIERNE



COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

## Bulletin Municipal d'Informations

Juillet 2011

Téléphone : 02-98-70-08-47 / Courriel : [mairie-audierne@wanadoo.fr](mailto:mairie-audierne@wanadoo.fr) / Site internet : [www.audierne.fr](http://www.audierne.fr)

# SOMMAIRE

## ❖ LE MOT DU MAIRE

Page 3

## ❖ BILAN DE MI-MANDAT

Pages 4 à 6

## ❖ FINANCES

Page 7

Un projet d'envergure grâce à des finances saines



## ❖ TRAVAUX

Des travaux tant attendus !

Pages 8 à 10

- ✓ Des rues à haut risque sécurisées
- ✓ Des bâtiments propres et accueillants
- ✓ Un cadre de vie en constante amélioration
- ✓ D'autres travaux réalisés par les services techniques



## ❖ VIE SOCIALE

Pages 11 et 12

Solidarité : une ville qui peut compter sur ses associations

## ❖ CULTURE

Page 13

Les expositions à la mairie



## ❖ ASSOCIATIONS

Pages 14 et 19

- Manifestations culturelles
- Manifestations patrimoniales
- Manifestations sportives
- Portraits

## ❖ ENVIRONNEMENT

Pages 20 à 22

Information de la Communauté de Communes

Le frelon asiatique : une nouvelle espèce invasive en Bretagne

## ❖ HISTOIRE

Pages 23 à 28

- Paul-Emile GV4564
- Audierne autrefois...



## ❖ ANIMATIONS

Pages 29 à 30

Le calendrier estival

## ❖ ETAT-CIVIL

Page 31

## LE MOT DU MAIRE



Chers amis,

2008, c'était il y a déjà trois ans et nous sommes aujourd'hui à mi-mandat.

Pour nous, la démocratie locale ne peut se réduire aux seules échéances électorales. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire, au terme de la première moitié de ce mandat, de faire un point d'étape, de dresser un bilan des années 2008/2011 et d'acter avec vous nos projets et nos perspectives pour les trois années à venir.

Pour cela, je vais laisser la part belle aux élus rédacteurs du bulletin municipal, qui vous ont concocté une présentation à la fois rapide et exhaustive. Je les en remercie.

Les grands chantiers du mandat étant lancés, je m'attacherais personnellement à ce que notre ville reste digne de son label de « commune touristique ». Ce sera un travail, une vigilance de tous les jours pour les services et pour nous élus, mais également des moments d'échange avec vous, afin de définir ensemble une politique environnementale citoyenne. Le pari sera gagné lorsque chacun aura compris ou admis notre complémentarité, indispensable au succès de cette démarche.

Je m'engage donc, à l'aube de ces trois prochaines années, avec l'équipe qui m'entoure, à œuvrer, dans l'intérêt général, au bien-être de la ville et de ses habitants.

Bientôt les vacances d'été, qu'elles vous soient agréables et profitables auprès de vos proches.

Audierne, à travers ses nombreuses associations, vous propose de belles animations innovantes et motivantes qui jalonnent vos journées durant la période estivale.

Bonnes vacances et...bon été à toutes et à tous !

J. Donval

# BILAN MI-MANDAT

Nous voilà à mi-mandat municipal, c'est pour nous l'occasion de faire le point sur les actions entreprises depuis l'élection de 2008, en fonction du projet que nous avions proposé aux Audiernais et Audiernaises.

Rappelons les grandes lignes de notre programme approuvé par une majorité d'Audiernais et Audiernaises :

- **Une solidarité forte**
- **Une économie dynamique**
- **Un lieu de réunion et de pratiques artistiques, culturelles et sportives**
- **Un cadre de vie agréable à tout moment**
- **Une valorisation et une protection de notre milieu naturel**
- **Une démocratie locale et active**

Après une période d'adaptation, passage obligé d'une équipe municipale à une autre, nous nous sommes efforcés d'appliquer ce que nous avions promis avec plus ou moins de rapidité, car tout ne peut être mis en œuvre en même temps et tout un chacun est à même de le comprendre.

Il a fallu en premier lieu s'assurer que les finances de la ville le permettaient, puis mettre en place un calendrier de travaux et réalisations avec quelques urgences :

- Repenser l'aménagement du centre ville dont tout le monde disait que c'était impossible...
- Remettre en état une voirie assez dégradée, en tenant compte de nos moyens techniques et financiers, avec quelques gros travaux comme la rue Marcelin Berthelot.
- En même temps travailler dans l'urgence, comme cela a été le cas lors du sinistre dans l'école Pierre Le Lec, en tout début de mandat.
- Avoir l'adhésion de la population et connaître ses attentes, ce qui a été entrepris par l'intermédiaire des commissions extra municipales.
- Mettre en place un nouvel office du tourisme pour développer notre offre touristique.
- Soutenir les associations de la commune, développer les animations et travailler avec l'association des commerçants.
- Etre très attentifs à la situation des habitants en grande difficulté morale et matérielle, en coordonnant au mieux nos services avec les organismes qualifiés.

Tout ceci n'aurait pu se faire sans la participation active des services municipaux, et il est important de le souligner, car beaucoup d'entre eux n'ont pas compté leurs heures de travail à certains moments forts.

Pour imager un peu ce qui vient d'être écrit précédemment, voici en gros les principales actions qui ont abouti ou qui, tout au moins, sont en bonne voie.

## Les actions entreprises par la municipalité depuis 2008

### **Finances**

- Maîtrise des dépenses et soutien aux associations
  - Modération des taxes locales
  - Achat de l'ancienne inscription maritime pour en faire une maison des associations

Cet investissement présente plusieurs avantages :

- Coût moins élevé que la construction d'un bâtiment neuf
- Gain de temps et possibilité d'étaler les travaux d'aménagement intérieur en fonction de nos moyens financiers
- Souci de conserver un patrimoine historique
- Situation géographique favorable
- Réalisation de travaux intérieurs pour accueillir une annexe des restos du cœur (travaux réalisés par les employés de la ville)



## Action sociale

- Augmentation du budget annuel pour régler les cas difficiles
- Distribution de colis de Noël et organisation d'un repas de Noël au restaurant Le Goyen, pour les personnes âgées
- Recherche de logements sociaux en lien avec le CDAS et Habitat 29
- Travail en commun avec l'association Cap Solidarité pour aider des personnes en difficulté
- Mise en place du revenu de solidarité active par les services municipaux
- Organisation de fêtes des voisins



## Travaux

Compte tenu de la dégradation de la voirie, une somme annuelle a été programmée pour une réfection progressive des voies communales.

Des travaux importants ont été entrepris :

- Travaux et mise en sécurité du virage des Marines
- Réaménagement du plan de circulation de la ville et sécurisation du marché
- Mise en voie piétonne des rues Danton, Laënnec et Lesné pendant la période estivale
- Installation d'une borne camping-cars
- Aménagement de la rue Marcelin Berthelot
- Rénovation de la rue de Kéridreuff (réseau des eaux usées fini, réseau d'eaux potables et réseau d'eaux pluviales à venir)
- Diagnostic du réseau d'assainissement
- Travaux dans l'école Pierre Le Lec : réfection des toilettes, mise en conformité du gaz, sécurisation des abords...
- Réalisation d'un nouveau bureau du port dans le cadre du développement durable
- Rénovation du cinéma Le Goyen
- Création d'un jardin du souvenir au cimetière de Kermabon
- Installation d'une stèle place de la France Libre, en souvenir du débarquement
- Renforcement du talus rocheux surplombant la plage de Trescadec
- Remise en état de l'allée de Penryn, le long du Goyen



## Enfance - Jeunesse

- Inscription de la commune dans le contrat éducatif local intercommunal.
- Proposition d'actions et de projets éducatifs en direction des scolaires (exemple projet « Parrainer un jardin »).
- Installation d'un nouveau jeu près du jardin Le Duff de Mésonan. Sécurisation du jeu existant.
- Mise en place d'un véritable partenariat lors de la reconduction de la convention avec UFOVAL : gratuité de l'hébergement lors de classes de neige en échange de l'utilisation de l'école pour leurs colonies.
- Création et tenue régulière d'une commission restauration (restaurant scolaire communal).
- Rédaction et mise en place d'une charte de lutte contre l'alcoolisation.



## Culture

- Aménagement et mise à disposition d'une salle à *Art Ria* qui propose expositions (gratuites) d'art contemporain et actions de médiation pour le jeune public tout au long de l'année.
- Soutien actif (aussi bien financier que matériel) à toutes les associations œuvrant au développement de la culture sur le territoire communal.
- Expositions en mairie.
- Travail en cours en direction du marché d'art et d'artisanat nocturne à des fins d'amélioration qualitative.



## Participation des habitants

- Création de commissions extra-municipales
- Concertation avec les habitants sur le réaménagement des rues Marcelin Berthelot et Kéridreuff
- Visites des élus dans les différents quartiers de la ville
- Mise en place d'un journal municipal bi-annuel



## Politique touristique – Animation

- Crédit d'un office de tourisme sous forme d'EPIC pour promouvoir l'image de la ville
- Nouvelle conception du site internet de l'office du tourisme
- Embellissement de la ville par le service des espaces verts
- Animation et décoration dans la ville à l'occasion des fêtes de Noël
- En collaboration avec l'office du tourisme, mise en place d'animations estivales (concerts en plein air, après-midis jeux, reprise des jeux du 14 juillet ...)
- Mise à disposition d'un minibus pour les associations.



## Les projets

Comme vous pouvez le constater, beaucoup des projets que nous souhaitions pour Audierne sont bien réalisés et notre détermination à poursuivre les engagements bien présente :

- Poursuivre la rénovation de la voirie dans nos quartiers.
- Débuter la mise en accessibilité des bâtiments publics et des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite
- Réaliser votre salle multi-activité.
- Installer le numérique au cinéma Le Goyen en collaboration avec son gérant Yves Vigouroux.
- Continuer nos efforts sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.
- Aménager le bord de mer en respectant l'environnement : construire un local comprenant des toilettes, des douches et un espace pour les surveillants de plage.
- Réaliser le rond-point du Stum.
- Rester toujours très attentifs aux personnes en difficulté.

Bon travail à tous les élus, les bénévoles et les équipes municipales unis dans un même but : mieux vivre à Audierne.

## Un projet d'envergure grâce à des finances saines !

Le compte administratif 2010 a été approuvé par le conseil municipal lors de la réunion du 31 Mars 2011. L'excédent de fonctionnement 2010 s'élève à 419 102,20 €. Ce résultat est en hausse de 56 % par rapport à 2009. Il est dû à une gestion rigoureuse des recettes et une maîtrise des dépenses. Notre capacité d'autofinancement se trouve ainsi nettement améliorée.

Le montant des investissements réglé depuis 3 ans s'élève à 1 632 474 €. Parallèlement, 503 756 € ont été consacrés au remboursement de la dette en capital et 165 716 € aux intérêts. Le montant de la dette par habitant est de 448 €, largement inférieur à la moyenne dans les communes de même strate.

**Nos taux d'imposition 2011 resteront inchangés.** Ils sont également inférieurs aux taux dans le Finistère et au niveau national.

Ces résultats, couplés avec une baisse de la dette de 18 % en 3 ans, nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et surtout ils nous autorisent à nous engager sans hésiter dans la réhabilitation du bâtiment des Affaires Maritimes, aujourd'hui propriété de la ville d'Audierne.

Après le constat fait en 2008 que la ville ne disposait pas de locaux permettant d'accueillir les activités et animations culturelles ou festives dans des conditions optimales, le conseil municipal avait décidé de trouver une solution à ce problème.

En 2010, l'Etat nous fit part de sa décision de vendre l'immeuble des Affaires Maritimes. Ce bâtiment, situé à un emplacement stratégique, au droit du pont reliant Audierne à Plouhinec, a un fort impact dans le site et se présente comme un « bâtiment-phare » de la ville.

La décision de l'acheter fut le résultat conjugué de deux objectifs :

- Conserver un élément fort du patrimoine audiernois
- Créer un espace assez ouvert pour y implanter une salle multi-activités et des locaux associatifs.

Le principe de l'acquisition fut validé en Conseil municipal le 17 septembre 2010 pour le prix de 350 000 €. L'opération s'intègre dans une démarche de développement durable par la mise en œuvre de dispositifs constructifs visant à maîtriser et limiter au maximum les besoins en énergie en s'orientant vers une qualité BBC (Bâtiment à Basse Consommation). D'ores et déjà une partie du rez de jardin a été aménagée pour accueillir les Restos du Cœur.

Le premier objectif est la réalisation de la **salle multi-activités de 215 m<sup>2</sup>** au niveau 1 et les travaux connexes liés à la nouvelle destination du bâtiment notamment :

- o la mise aux normes de sécurité,
- o la mise aux normes de l'accessibilité à tous les étages (par l'installation d'un ascenseur).

Le montant des travaux de cette première tranche s'élève à **702 734,92 €** hors taxes.

Pour le financement, deux subventions sont acquises, l'une de 175 000 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et l'autre de 70 000 € de la région Bretagne. **Le montant des aides sera de 245 000 €, soit environ 35% des travaux.**

Le choix d'un architecte sera fait dans quelques semaines, puis le chantier entrera dans sa phase d'exécution qui durera environ 18 mois.

Rendez-vous début 2013 pour l'inauguration.



## Des travaux tant attendus !

### DES RUES A HAUT RISQUE SÉCURISÉES

#### Aménagement de la rue Marcelin Berthelot : un projet abouti, alliant sécurité routière et mise en valeur du patrimoine

Après plusieurs mois de chantier, la première partie des travaux de la rue Marcelin Berthelot, de la place Gambetta à la rue Hoche, est terminée. C'est un bel ensemble qui s'offre désormais au regard. En effet, si la sécurisation était l'objet premier, l'aspect environnemental et le cadre de vie n'ont pas été oublié dans la réflexion. Pour diminuer la vitesse des véhicules (30 km/h autorisé), la ville s'est montrée innovante : au lieu de poser des ralentisseurs, le choix s'est porté sur le rétrécissement de la chaussée, qui semble efficace. Les objectifs poursuivis ont été de créer à la fois des stationnements et des trottoirs accessibles en toute sécurité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Les services techniques ont donc été chargés de la signalisation routière après la pose du mobilier urbain (potelets et bancs) auquel des espaces verts et des points environnementaux ont été intégrés.



Par ailleurs, dans le cadre de ces travaux engagés, le problème récurrent des eaux de ruissellements a également été solutionné.

La prochaine étape se déroulera à la rentrée, de la rue Hoche à la rue Gay Lussac, y compris la rue du 11 novembre et l'extrémité de la rue Hoche. Les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques seront réalisés par le syndicat d'électrification.



#### Travaux rues Maréchal Leclerc – Keridreuff – Georges Bizet : un investissement d'utilité publique confirmé par son inscription au Plan de Prévention des Risques



Cette première phase qui a permis le remplacement de la canalisation d'eaux usées sur 625 m et le raccordement des particuliers, s'est déroulée au printemps, dans des conditions difficiles : espace d'intervention restreint, ruelles étroites, fragilité des immeubles voisins, des murs des Capucins, nombreux réseaux souterrains...

La deuxième phase débutera après la saison estivale : remplacement de la canalisation d'eau potable de la rue de l'Abbaye à la rue Georges Bizet. Les travaux seront réalisés par la société VEOLIA pour le compte du Syndicat des Eaux du Goyen.

La troisième phase sera réalisée dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain (PPRMT) et concerne la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales, allant de la partie basse de la rue Georges Bizet jusqu'à la rue de l'Abbaye. Un aménagement d'ensemble clôturera ce vaste chantier.



## DES BÂTIMENTS PROPRES ET ACCUEILLANTS

### Nouveaux sanitaires à l'école Pierre Le Lec



L'équipe bâtiment a assuré la démolition, la pose de la faïence et du carrelage antidérapant, les finitions des menuiseries et la peinture de l'ensemble du local des WC filles.

Des entreprises spécialisées sont intervenues afin de réaliser les cloisons, les menuiseries intérieures, la plomberie, les sanitaires (3 douches dont une avec accès handicapé et 5 toilettes dont une avec accès handicapé) ainsi qu'un espace de rangement.



Les nouvelles installations sont désormais aux normes et utilisables en toute sécurité par les élèves, en période scolaire, et par les jeunes qui séjournent à l'école durant la saison estivale.

### Aménagement des locaux pour les restos du cœur : aussitôt dit, aussitôt fait !

Les premiers contacts remontent au mois de décembre 2010. La décision fut prise immédiatement, de mettre trois salles à la disposition des restos du cœur : l'association disposera donc d'un accueil et deux pièces sur 100 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment des affaires maritimes, rue Lamartine.



L'équipe bâtiment a entièrement rénové ces locaux en y effectuant les travaux suivants :

- Doublage des murs (pose de cloison hydrofugée en soubassement)
- Electricité (pose de compteurs, prises...)
- Confection de coffre en contreplaqué
- Revêtement de sol
- Peinture de l'ensemble
- Mise en place de mobilier



## UN CADRE DE VIE EN CONSTANTE AMÉLIORATION

### Une allée de Penryn enfin praticable !



L'allée de Penryn, chemin longeant la rivière Le Goyen, a été remis en état par les services techniques de la ville, avant la période estivale.

1<sup>ère</sup> phase : Abattage et élagage de la végétation afin d'élargir le chemin et faciliter l'accès aux vélos.

2<sup>ème</sup> phase : Nettoyage mécanique au tractopelle et reprise planimétrique du chemin. Réparation et reprises des ornières importantes. Evacuation des eaux pluviales.

3<sup>ème</sup> phase : Apport de matériaux – compactage du chemin.



# TRAVAUX

## Triangulation paysagère en centre-ville

Un espace fleuri a été créé devant le Crédit Agricole par l'équipe des espaces verts avec la mise en place et le remplissage de bordures en béton suivi de la pose et du scellement de pergolas pour accueillir les plantes grimpantes.

Une arrivée d'eau et un branchement électrique ont également été installés afin de pouvoir mettre en place un arrosage automatique. Il ne reste plus qu'à attendre la floraison et l'épanouissement des plantes pour admirer le panorama que forme l'ensemble, associé à une vue sur le port en arrière-plan. Outre le côté esthétique, cette réalisation permet de sécuriser le rond-point et éviter des stationnements illégaux lors des marchés hebdomadaires. Une réflexion est actuellement menée pour inclure un éclairage d'ambiance, qui pourra également servir de support lors de la mise en place des décos de Noël.



## Les jeux du Môle : végétalisation de la falaise

Après l'installation d'un second jeu près du jardin Le Duff de Mésonan, c'est une végétation d'espèces couvrantes qui a été plantée sur la falaise préalablement bâchée et partiellement enrochée.

Ces travaux entrent dans le cadre d'un projet de valorisation de bord de mer conçu et réalisé par les services municipaux.

## D'autres travaux réalisés par les services techniques

- Mise en place d'une barrière amovible au niveau de l'accès à la serre à Locquéran
- Aménagement du bureau des affaires maritimes à la mairie : isolation des murs, pose de moquette et peinture
- Habillage des poubelles dans le bas de la rue Marcelin Berthelot
- Pose d'un chauffe-eau au musée maritime, rue Lesné
- Maintenance du réseau EP : suivi et nettoyage des regards dans le centre-ville
- Peinture routière au centre-ville : zone bleue, passages pour piétons...
- Elagage et abattage des arbres dangereux sur la falaise derrière l'école Pierre Le Lec
- Débroussaillage et évacuation des déchets sur un terrain en friche à Kerbuzulic
- Désherbage des ruelles
- Travaux d'embellissement de la ville en vue du concours de fleurissement départemental : réaménagement de massifs au niveau des rues Lamartine et du Goyen, du rond-point de la Libération, du Square Postic
- Création d'un réseau d'eaux pluviales au niveau du 3 rue Emile Combes (abords de l'Eglise Saint Joseph)
- Mise en sécurité du parcours de la course cycliste l'Essor Breton (250 barrières)
- Boulevard Manu Brusq : réfection du eaux pluviales – reprise et scellement des regards pour limiter les inondations
- Mise en peinture de l'espace art au dessus des Halles (sol, menuiseries, plafond...)
- Mise en sécurité des rues Ledru Rollin et Théodore Botrel
- Aménagement de la cabine de visionnage au cinéma Le Goyen – passage au numérique
- Remise en état des routes par émulsion: rue Bir Hakeim, haut de la rue Charles Péguy, les abords de l'Aquashow et de la rue Emile Combes
- Mise en place d'extincteurs dans l'ancien bâtiment des affaires maritimes



## Solidarité : une ville qui peut compter sur ses associations !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville travaille en étroite collaboration avec les associations présentes sur le territoire : la Banque Alimentaire, les Restos du cœur, l'association Cap Solidarité, le Secours Catholique, ABI 29. L'aide y prend différentes formes : repas, colis, vêtements, meubles ...

### La Banque Alimentaire



*« Ensemble, aidons l'homme à se restaurer »*

Les Banques Alimentaires, associations loi 1901, agissent quotidiennement grâce aux bénévoles pour collecter gratuitement des denrées et les donner aux personnes démunies ou en difficulté.

La Banque Alimentaire est une association à but humanitaire, elle est composée de bénévoles qui assurent la collecte et le tri de denrées pour les mettre à disposition d'associations.

Les produits proviennent des pouvoirs publics, Union Européenne et Etats, de l'industrie agroalimentaire, des producteurs, de la grande distribution et du grand public, qui est sollicité tous les ans le dernier week-end de novembre pour donner des denrées non périssables.

A Audierne, le Secours Alimentaire est ouvert le jeudi matin, de 9h15 à 11h15, sur présentation d'un bon alimentaire délivré par le CCAS de la ville sous condition de ressources.

### Les Restos du Cœur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de "les Restaurants du Cœur". Ils ont pour but "d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits".

Aujourd'hui, les carences alimentaires les plus graves ont presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans ne disposant pas du RSA, retraités disposant du seul "minimum vieillesse"...

La collecte nationale a lieu en mars dans la plupart des grandes et moyennes surfaces.



A Audierne, la commune vient de mettre à la disposition des Restos du Cœur trois salles : un accueil et deux pièces, sur 80 m<sup>2</sup> au rez de chaussée de l'ancien bâtiment des Affaires Maritimes, rue Lamartine. Ces locaux ont été entièrement rénovés par les services techniques de la ville : doublage des murs, sol, électricité, peinture... Les locaux seront ouverts au public, préalablement inscrit, dès le début du mois de septembre, le mardi après-midi.

### L'association Cap Solidarité

L'association se veut solidaire auprès des habitants du Cap Sizun par le biais de services à la personne : le déménagement, l'emménagement à caractère social, la récupération, la rénovation et la redistribution de mobilier divers. L'objectif premier de l'association est de rompre l'isolement social pour les personnes les plus démunies. Contact au 02 98 70 86 32.



## Le Secours Catholique Cap Sizun



Parmi les actions de soutien, on distingue les aides financières directes de secours, alimentaire et le vestiaire, ainsi que l'aide aux vacances.

Dans le Cap Sizun le Secours Catholique agit dans la discréetion avec les services sociaux en complément des aides publiques.

A Audierne, nous disposons d'un local dans les bâtiments de la Résidence de Kérivoas où se réunissent régulièrement des groupes de convivialité. Contact au 02 98 74 81 31.

## ABI 29

L'association effectue un travail de collecte et de traitement des vêtements en bon état, ce qui permet à des familles à petits salaires de se vêtir dignement, à moindre coût, et aux personnes en grande difficulté de choisir elles-mêmes leurs vêtements, comme dans n'importe quel magasin.

Le local Abi 29 à Audierne se situe au numéro 104 de la rue du 14 juillet, et est ouvert le mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 17 h et le jeudi de 10 h à 12 h



### Etre bénévole

**C'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté et partager l'éthique, les objectifs et l'objet social de l'Association.**

On constate de plus en plus de situations de détresse alimentaire, il n'est donc pas surprenant que les structures d'aides alimentaires régionales aient une fréquentation importante.

## Les jardins familiaux

Le jardin de la résidence de Kerivoas s'inscrit dans une démarche sociale très forte. L'association a pour but d'améliorer l'ordinaire des personnes de condition modeste.



L'ambiance au sein des jardins est conviviale et sympathique. Les familles se retrouvent sur les parcelles dès que possible. Tous les jardiniers s'entraident et échangent des bons tuyaux, des techniques, des semences et des graines. La création a été possible avec l'aide de la mairie, d'Habitat 29 et de l'association Cap Solidarité.



## 1 bouchon : 1 sourire



1 bouchon : 1 sourire est une association française qui défend depuis l'an 2000 les causes du développement durable et du handicap, grâce au travail d'un réseau d'associations relais, récoltant des bouchons dans toute la France. Pour organiser une vraie solidarité entre valides et invalides ! Grâce à la vente des granulés plastiques issus des bouchons, l'association soutient des actions en faveur des personnes handicapées.

En mettant de côté ses bouchons, chacun peut aider concrètement et financièrement les personnes handicapées ! (contactez la communauté de communes).

**Ces associations fonctionnent essentiellement grâce au dévouement de milliers de bénévoles, qui donnent de leur temps régulièrement ou ponctuellement.**

## Les expositions en mairie

### Laurent VIALET et Jean KEVORKIAN *Paysages et marines*

**Du 15 juillet au 15 août 2011- Aux heures d'ouverture de la mairie**

Laurent VIALET est né le 12 septembre 1967 au Kremlin Bicêtre (Paris). C'est un artiste autodidacte, appartenant à l'école française figurative, qui a travaillé avec son oncle, le peintre Jean KEVORKIAN.

Laurent VIALET peint sur le motif, les atmosphères évanescentes des paysages et des marines notamment de la Bretagne, de la Normandie et de l'Île de France.

Laurent VIALET ou l'AUTHEENTICITE PAR LA TOUCHE. C'est un travailleur obstiné afin de retranscrire d'une manière spontanée, d'un coup de brosse, l'aspect fugitif de l'effet recherché. Sa peinture capte avec précision les mouvements changeants de la nature, en cela elle est sincère et toujours vivante.

Laurent VIALET est présent dans les collections européennes, américaines et japonaises. Il a choisi de vivre et de travailler depuis 1991 dans le Finistère, à Plouhinec.



Site officiel : <http://Laurent-Vialet.webs.com>



Jean KEVORKIAN est né le 7 mai 1933 à Paris. Peintre néo-impressionniste, il vit et travaille en Bretagne, à Plouhinec, depuis 1982.

Ses sujets de prédilection, les paysages et les marines, sont l'expression d'une poésie calme et tranquille.

Il vous invite à venir découvrir ses peintures récentes à la mairie d'Audierne mais également à la galerie KERVOAZEC (à Plouhinec).

« Peindre n'est pas seulement un plaisir réservé à l'artiste », dit-il, « c'est aussi un partage avec ceux qui aiment la peinture. »

### Nicole PRIOL

**Du 20 août au 20 septembre 2011- Aux heures d'ouverture de la mairie**



Nicole Priol vit à Douarnenez où pendant une quinzaine d'années elle a suivi les cours de R. Séneca, peintre et graveur reconnu, à l'école municipale d'art.

Après s'être initiée à différentes techniques, le choix de l'acrylique sur papier s'est imposé à elle.

Vivant en bord de mer, et même si sa peinture est non figurative, l'influence de son milieu est présente dans ses tableaux auxquels elle ne donne pas de titre pour laisser libre cours à l'imagination de chacun.

On peut qualifier son travail d'abstraction lyrique, l'artiste visant à susciter l'émotion.



## Manifestations culturelles

### PROGRAMME D'ARTS A LA POINTE

#### Circuit d'art contemporain et patrimoine – 10<sup>ème</sup> édition

Arts à la pointe, **manifestation d'art contemporain, fête son 10<sup>e</sup> anniversaire en 2011.** Son principe est d'associer création contemporaine et patrimoine. Autour d'une problématique commune, chaque artiste plasticien est invité à s'investir dans un lieu patrimonial afin de susciter une interaction entre l'espace d'exposition et les œuvres proposées.

Pour les arts plastiques et leurs disciplines dérivées, Arts à la Pointe est une voie d'accès à la sensibilité collective ouverte dans un territoire, sa population, son paysage, son patrimoine. Arts à la pointe favorise la pluralité des pratiques artistiques dans le domaine de l'art contemporain. C'est un circuit de 14 lieux patrimoniaux / expositions qui est proposé au visiteur curieux à partir de Plozévet et à travers le Cap-Sizun jusqu'à la Pointe du Raz et l'Île de Sein.



A Audierne, du 13 juillet - 22 août

- Chapelle des Capucins : Anne Mangeot (installation végétale)
- Le Dessus des Halles: Khouloud Abou Faïd (peinture)
- Eglise St Raymond : Eden Morfaux (installation)

Vernissage le 14 juillet toute la journée à partir de 9h45 : départ de La Ferme de Kerfily à Plozévet.

Pour les détails de la journée, merci de nous contacter ou de vous rendre sur [www.artosalapointe.com](http://www.artosalapointe.com)

*Oeuvres et copyright, Anne Mangeot*

#### 22<sup>ème</sup> édition du Festival de Musique Arts à la Pointe

- Nouveauté : un concert traditionnel breton (celtique) lors de la journée du patrimoine (18 septembre) : Louise Ebrel et Jean Floch' le dimanche 18 septembre à 18H, Chapelle des Capucins à Audierne (repli en cas de pluie), 10 euros/ 9 euros (réduit).

- Nous soutenons la création musicale contemporaine : en accueillant la nouvelle création du Barokopera Amsterdam (nous sommes coproducteurs du Barokopera Amsterdam avec Le Festival de Musique Les opéras d'été de Dinard, et la Péniche Opéra de Paris...) : opéra comique *L'Ivrogne corrigé* de Glück

- Nous soutenons également les jeunes créateurs et les nouvelles voix en musique contemporaine (Méliades...) et continuons à découvrir de jeunes talents (Bobby & Sue...)



- Nous retrouvons également avec plaisir des artistes qui sont des compagnons de route de notre festival : Ibrahim Maalouf (accueilli il y a quelques années avant sa reconnaissance internationale)... Benoît Le Stum (pianiste de talent habitant notre territoire...)

- Initiation à l'art lyrique (scolaires et répétition publique ouverte à tous)...

**Rappel : nous sommes Membre fondateur de la Fédération des Festivals de Musiques Classiques en Bretagne (FFMCB - 35 festivals à ce jour)**



**Arts à la Pointe**  
9 rue Lamartine, 29770 Audierne  
Tél. 02 98 70 28 72  
[www.artosalapointe.com](http://www.artosalapointe.com)  
[contact@artosalapointe.com](mailto:contact@artosalapointe.com)  
10H30 à 12H30 et 15H00 à 19H.  
Fermé le mardi. Entrée gratuite.

## Manifestations patrimoniales

### LE PROGRAMME DE LA ROUTE DE L'AMITIE

L'association "La fête du vent et de la mer" ainsi que leurs partenaires et associations locales vous présentent "la Route de l'Amitié". Cette grande fête maritime au départ d'Audierne qui réunit tous les deux ans 170 voiliers en navigation le long des côtes du sud de la Bretagne se terminera cette année par un partenariat avec le festival inter-celtique de Lorient. L'accent sera porté cette année sur les prestations offertes aux participants et aux spectateurs grâce à la qualité des animations et concerts programmés sur les quais d'Audierne.

#### Vendredi 29 juillet

- \* Accueil des premiers bateaux à partir de 15H00
- \* Ouverture de la manifestation par un fest-noz à 21H00

#### Samedi 30 juillet

- \* 18H00 à 19H00 : concert par un groupe de chants de marins "Mouez Port Rhu".
- \* 19H15 à 20H15 : chants de mer de Bretagne et d'ailleurs par le groupe "Douar Mor".
- \* 20H30 à 21H45 : tubes des années 80 par le groupe "Les Spasmes"
- \* 22H00 à 23H30 : La soirée s'achève avec le groupe "The Terre-neuve", ensemble de rock très puissant et festif, élu meilleur groupe du festival inter-celtique de Lorient en 2004.



d'Audierne.

Une mise à l'eau de scaphandrier est prévue dans l'après midi, il effectuera une plongée selon les méthodes pratiquées dans le passé.

Plusieurs groupes ambulants donneront des aubades tout au long des quais. Ils seront accompagnés du groupe Bigouden "Le rêve qui prend vie", constitué de musiciens, accordéonistes, orgue de barbarie et jongleur, cracheur de feu échassier, etc.

A partir de 10H30, en fonction de la marée, la SNSM organise des balades en mer, 4 canots de sauvetage seront présents. Sur les quais elle propose des stands de crêpes et de vêtements ainsi qu'une démonstration de chiens Terre-Neuve.

Chants de marins de 11H30 à 13H30 sur le quai Pelletan.

A partir de 14H30 et jusqu'à 18H00 trois groupes se succèdent sur 2 scènes :

- \* La chorale "Vocal'y's" de Douarnenez (40 personnes)
- \* Musique Irlandaise par le groupe "Lockeners" (12 musiciens)
- \* Chants de marins avec le groupe "Diatonik bro lokorn".

De 19H00 à 20H30 chants de marins par le duo festif "Marée montante".

De 20H45 à 22H15 rock marin avec le groupe "Kalffa".

De 22H30 à 23H15 spectacle de danses traditionnelles par le Bagad de Beuzec.

Grand feu d'artifice tiré à partir de 23H30.

Lundi 01 août à partir de 8H00 départ de la flottille vers Loctudy.

#### Dimanche 31 juillet

Durant toute la journée de 10H00 à 18H00, le centre ville accueillera de multiples animations. Les artisans vous feront découvrir leur passion et leur professionnalisme, confection de casiers et de filets, fabrication de voiles, cordier, fumage de poissons, sculpture sur bois et sur pierre, travaux de forge, bois flotté, exposition de peintures et de maquettes... Pour les enfants apprentissage de la peinture encadré par des artistes et réalisation de noeuds marins grâce au savoir faire des bénévoles du Musée maritime. Des écrivains seront présents sur le site et dédicaceront leurs œuvres à la librairie « Au quai de l'imaginaire ».

Une troupe de théâtre, « La compagnie Trémail » proposera un tableau vivant reconstituant le travail qui autrefois remplissait de vie le port



## Manifestations sportives

### L'ESSOR BRETON : UNE COURSE BIEN DE CHEZ NOUS !!

On peut dire que c'est une course cycliste bien ancrée dans notre département, puisque c'est la 53<sup>ème</sup> édition que vient d'accueillir notre commune.

Elle s'est déroulée sur 5 étapes, partie de Bourg Blanc dans le Finistère nord pour se terminer à Landerneau, en passant successivement par Plouvenec, Brest, Plougastel Daoulas, Châteaulin, Audierne, Huelgoat et Landerneau.

L'Essor Breton, c'est aussi 102 coureurs et 130 accompagnateurs qu'il faut accueillir à chaque étape.

L'étape qui nous concerne est partie de Châteaulin le vendredi 6 mai en début d'après midi pour arriver à Audierne vers 16h30, avant d'entamer 5 boucles sur Audierne et Esquibien, l'arrivée étant située devant la mairie d'Audierne, par un temps très agréable et devant un public très nombreux.



La course a été précédée d'animations en centre ville avec l'école de VTT d'Audierne et le groupe Ar Bugale du cercle celtique des bruyères du Cap Sizun.



La course a été très animée, puisqu'un groupe de 5 coureurs échappés a déboulé à l'entrée de la ville avec près de 2 minutes d'avance sur le peloton.



Mais dès que les équipes intéressées par le classement général se sont mises en chasse, cette avance a fondu comme neige au soleil au fur et à mesure des tours de circuit.



Finalement seulement 3 coureurs ont disputé le sprint final avec quelques secondes d'écart, la victoire revenant à Piotr Zielinski.



## ASSOCIATIONS

Enfin, comme c'est la tradition dans le monde des courses cyclistes, la remise des prix s'est déroulée devant la mairie, en présence du maire Jacqueline Donval et du premier adjoint Henri Le Borgne qui a assuré le bon déroulement de cette manifestation, à la satisfaction des organisateurs et du public.



Félicitons tous les participants pour leur fair play et bien entendu tous les bénévoles qui ont assuré la sécurité tout au long du circuit, tant sur les communes d'Audierne que d'Esquibien.

Et pour finir agréablement cette journée un bal populaire s'est tenu sur la place de la République en soirée.



## Portraits

### CAP RANDO VTT

Cap Rando VTT vient de fêter ses deux années d'existence. Fort de 35 licencié(e)s, le club continue de croître en s'appuyant notamment sur son école, créée en Septembre dernier. Sous la responsabilité de deux brevets fédéraux et grâce à l'appui sans faille d'adultes bénévoles, seize enfants de 9 à 13 ans venus de tout le cap se retrouvent tous les samedis après-midi pour développer leur technique et leurs aptitudes sportives. L'approche est conviviale, et les jeunes se retrouvent bien souvent en dehors des sessions d'entraînement pour pratiquer entre eux.



L'avenir du club repose sur la constitution d'une section adultes débutants pour amener un public plus large à la pratique, et à la formation des encadrants par le biais de la FFCT pour augmenter la capacité d'accueil de l'école. Le club apporte également sa contribution à l'organisation de manifestations locales, et au développement de la Base VTT FFCT Ouest Cornouaille.



#### Contacts :

**Loïc Auclert (président) :**  
[loic.auclert@caprandovtt.org](mailto:loic.auclert@caprandovtt.org).

**Ronan Saouzanet (responsable de l'école) :**  
[ronan.saouzanet@caprandovtt.org](mailto:ronan.saouzanet@caprandovtt.org)

**Site internet :**  
[www.caprandovtt.org](http://www.caprandovtt.org)

## LA RANDONNÉE PALMÉE, LA DÉCOUVERTE SOUS-MARINE EN FAMILLE

La rando palmée est une activité de découverte du milieu sous marin depuis la surface. Elle se réalise en petit groupe de 8 à 10 randonneurs pour un guide.

Equipés d'une combinaison de plongée, de palmes et d'un tuba, les randonneurs embarquent sur le BASS LOCH, bateau des Plongeurs du Cap, direction l'Enezic devant la plage d'Audierne ou le plateau de la Gamelle si les conditions le permettent.



Après quelques explications sur l'utilisation du matériel et le déroulement de la séance, le groupe se met à l'eau pour découvrir et observer la vie sous-marine.

On commence par suivre les bancs de lançon en surface. Ces poissons en forme d'aiguille nous conduisent en limite de sable et de roche où nous attendent les soles et les seiches, tapies dans le sable ou cachées au cœur des sargasses.

En abordant le plateau rocheux, on rencontre les oursins jaunes ou mauves, grands comme des melons ou les holothuries, sortes de gros concombres de mer. Les vieilles, poussées par la curiosité, arrivent à notre rencontre tandis que les lieus continuent leur partie de chasse au bord du plateau.

En fouillant un peu sous la forêt de laminaires, on découvre les différentes anémones abritant souvent des petits crabes à grandes pattes : les macropodes.

Tout au long de la randonnée on peut goûter les différentes algues aux saveurs d'huître ou bien sucrées.

Après 45-60 minutes de balade c'est le retour à la cale, la tête remplie d'images toutes plus curieuses les unes que les autres.

Après cette première approche, il est possible de poursuivre la découverte sous marine en effectuant un baptême de plongée en bouteille ou un stage pour les plus accros. La sensation de respirer sous l'eau laissera un souvenir impérissable dans la mémoire.

Toutes ces activités sont accessibles à partir de 8 ans. Elles se déroulent tous les jours en été à partir de 14h.

Pour tout renseignement il suffit de contacter le centre de plongée au 02 98 70 24 10 ou au 06 61 50 85 01 et demander Loïc HASCOET.



## Information Communauté de Communes

### TRIER C'EST BIEN, PRODUIRE MOINS DE DECHETS C'EST MIEUX...

Après plus de 20 ans de tri sélectif et du message martelé du « triez plus », il faudra s'habituer au « produisez moins », avec les nouvelles politiques de prévention de déchets.

Application concrète du Grenelle de l'environnement, la priorité dans la gestion des déchets est désormais donnée à la réduction de nos déchets avec comme objectif de réduire de 7% nos tonnages d'ici à 2014 soit, en ce qui concerne le Cap-Sizun, environ 6 kg/hab/an.

La communauté de communes du Cap-Sizun, déjà engagée dans certaines actions comme le compostage domestique, la promotion du Stop Pub ou encore l'incitation à l'éco-consommation, a été une des premières collectivités bretonnes à signer avec L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie), en septembre 2009, un partenariat pour la mise en place d'un « programme local de prévention ». Ce partenariat prévoit une aide de 25.000 € par an pour informer, inciter et donner les moyens à la population et aux professionnels du Cap de réduire leurs productions de déchets. En cas d'atteinte de cet objectif, le budget consacré à la collecte et au traitement des déchets diminuerait de près de 5%.



Un diagnostic du territoire a été réalisé afin d'identifier les différents types de déchets à réduire prioritairement. Les élus de la commission environnement ont retenu les actions de réduction ci-dessous :

- compostage individuel : déchets organiques des cuisines et des jardins des particuliers,
- compostage collectif : déchets organiques des cuisines et des jardins des structures ayant une restauration collective (maisons de retraite, écoles...),
- éco consommation : sensibiliser sur les achats pauvres en déchets, les produits rechargeables, l'eau du robinet etc.
- déchets des fêtes locales (vaisselle jetable...),
- stop-pub : publicités non adressées, gisement des papiers-journaux.

Depuis quelques années, la communauté de communes encourage les habitants à réduire leurs déchets et propose des moyens pour les aider :

#### Le compostage et le broyage des végétaux :

Les déchets organiques de la cuisine ou du jardin sont facilement recyclables en un amendement très intéressant pour le jardin. Ce type de déchets représente environ 60 kg\* par personne dans le Cap-Sizun\*. Des composteurs de 320 L sont disponibles à 15 € à la communauté de communes depuis plus de 10 ans. Un rendez-vous du compostage est fixé tous les premiers mercredis du mois, à 17h30, au siège de la collectivité à Audierne, pour échanger vos astuces et conseils pour réussir son compost et acquérir un composteur. Cette rencontre est gratuite et ouverte à tous. Pour permettre à chaque foyer de profiter de cette opération, la distribution est limitée à un composteur par famille. (\*Résultat de l'enquête en foyers témoins 2007)

Il est possible aussi de garder les déchets de tailles de haies chez soi, en réduisant leur volume grâce à un broyeur de végétaux. Cette alternative au dépôt en déchetterie est facilitée par la communauté de communes grâce à une aide de 25€ offerte pour la location d'un broyeur de végétaux chez un loueur. La taille des haies est en générale bi-annuelle, une location de matériel semi-professionnel est plus adaptée que l'achat de broyeur électrique de petit rendement et souvent fragile. A noter que cette aide est cumulable, pourquoi ne pas organiser un week-end broyage entre voisins ?

#### L'autocollant stop-pub :

Distribution gratuite d'autocollants stop pub pour limiter les publicités non adressées. En revanche, l'information municipale sera toujours déposée. En effet, chaque habitant reçoit en moyenne 15 kg de publicité par an, soit 35 kg par foyer et donc 5% du poids de la poubelle des ménages. Pour indication, le coût moyen de la collecte des sacs jaunes est de l'ordre de 250 € la tonne. Vous pourrez vous procurer un autocollant stop pub en mairie ou à la communauté de communes.



Il est aussi possible de limiter les publicités adressées en s'inscrivant sur la liste Robinson – Stop Publicité. Il suffit d'envoyer une lettre d'inscription avec vos coordonnées à l'adresse suivante :  
Liste Robinson-Stop Publicité – UFMD – 60, rue de la Boétie – 75008 Paris.

## Mieux collecter les déchets textiles :

En partenariat avec Abi29 et Inservet, la communauté de communes met en place de nouveaux points de collecte des vêtements et tissus pour développer la collecte sélective des textiles usagés. La liste complète sera communiquée par voie de presse et dans les mairies.

Actuellement, seulement 20 % des textiles usagés sont collectés. L'objectif est la collecte et le tri de 50% des tonnages mis sur le marché français ainsi que le recyclage et le réemploi d'au moins 70 % des quantités triées.

Pour développer cette filière, la communauté de commune va signer une convention avec Abi29 (association au bénéfice de l'insertion dans le Finistère) et INSERVET (entreprise d'insertion). Ces deux structures sont partenaires de l'entreprise LE RELAIS (membre EMMAUS). Les textiles collectés sont vendus à prix modique, recyclés en isolant écologique ou réutilisés en chiffons d'essuyage. 80 % des textiles usagés collectés sont ainsi valorisés.

La prévention des déchets est un réel enjeu de société et c'est l'affaire de tous. Grâce à des gestes simples, on peut réduire efficacement les quantités de déchets produits, qui suscitent des impacts environnementaux et des dépenses financières pour leur traitement.

## Le sac à dos écologique des produits

La prévention permet de faire des économies financières et de protéger l'environnement. En effet, il est important de savoir qu'un objet acheté en magasin a déjà produit des déchets durant sa fabrication (matières premières, eau, transports...). Par exemple, la fabrication d'un téléphone portable représente 75 kg de déchets, une brosse à dents 1,5 kg de déchets, pour obtenir 1 kg d'étain on produit 6 500 kg de déchets... Cela se nomme le « sac à dos écologique » des produits.

En veillant à notre consommation au quotidien, en ayant à l'esprit qu'un objet peut resservir à quelqu'un, on peut réduire nettement nos quantités de déchets mais aussi le « sac à dos écologique » de ces produits.



### Quelques gestes simples :

Achat à la coupe, piles rechargeables, grand conditionnement...



## Un réseau local d'offre d'objets :

Pour donner des objets utilisables plutôt que les jeter, il existe le réseau local Freecycle (Cap-Sizun, Douarnenez, Quimper) qui vous permet de proposer votre objet ou de recevoir les offres. Une simple inscription suffit sur : [http://fr.groups.yahoo.com/.../FreeCycle\\_Douarnenez/](http://fr.groups.yahoo.com/.../FreeCycle_Douarnenez/)

*Pour élaborer son programme de réduction des déchets (moins 7 % dans 5 ans) la communauté de communes souhaite travailler en concertation avec le plus grand nombre. Afin d'être au plus proche des habitants, toute personne, association, artisan ou entreprise, est invitée à contacter l'animatrice du programme afin d'apporter ses idées sur la manière de réduire les déchets de son activité, partager ses astuces au quotidien...*

## RAPPEL TRI

**Le verre d'emballage peut se recycler à l'infini...seulement s'il est déposé au bon endroit ! Des colonnes à verres ont été placées à différents endroits dans Audierne et sur tous les parkings de supermarchés. La liste de leur emplacement est disponible en mairie ou sur le site [www.cap-sizun.fr](http://www.cap-sizun.fr)**

Pour plus d'info : [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)

## Contact :

Jeanne TOURNEREAU, animatrice tri et réduction des déchets  
0800 10 65 97 (n°Vert)  
[animation-dechets@cap-sizun.fr](mailto:animation-dechets@cap-sizun.fr)

## Le frelon asiatique : une nouvelle espèce invasive en Bretagne

Le frelon asiatique, dont la presse s'est fait l'écho à maintes reprises depuis 2004, est arrivé dans le Finistère, à Lopercé au lycée agricole du Nivot qui possède un rucher école.

Rappelons que ce type de frelon, originaire de Chine, est arrivé en France dans le Lot et Garonne en 2004, dans une poterie chinoise.

Depuis il s'est propagé dans le sud ouest et remonte progressivement vers le nord, atteignant les Côtes d'Armor en 2010 et maintenant notre département.

Il se nourrit d'abeilles, guettant celles-ci à l'entrée des ruches en vol stationnaire.

Il fond sur l'abeille, lui découpe la tête et les pattes, puis l'emmène dans le nid, se nourrissant des protéines contenues dans le corps de l'abeille.



Il est un peu plus petit que le frelon commun (2 à 3 cm), et on le reconnaît à la couleur sombre de son abdomen avec une large bande orangée à l'extrémité.

Le frelon commun, lui, est plus grand (2 à 4cm) et a une couleur dominante jaune.

Les nids sont installés à la cime des arbres et ont 40 à 80 cm de diamètre, avec une entrée latérale. Ils sont difficilement détectables, car cachés par le feuillage des arbres, comme les nids de pie. En général on les découvre en automne lorsque les reines fécondées ont quitté le nid.

Des campagnes de surveillance sont mises en place dans toutes les communes du Finistère, avec la mise en place de pièges auprès des ruchers.

La piqûre des frelons asiatiques n'est pas plus grave que celle des guêpes, hormis les réactions locales ou allergiques connues par contre il ne faut pas approcher trop près des nids, car ils sont très agressifs.



Des entreprises spécialisées dans la destruction des nids existent dans tous les départements

L'organisme qu'il faut prévenir en cas de découverte d'un frelon asiatique ou d'un nid c'est la FDGDON (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) à Guipavas au N° 02 98 43 04 44. Elle s'occupe d'identifier l'espèce et organise la destruction des nids, seule manière d'empêcher la prolifération de l'espèce. En 2010, 700 nids ont été détruits dans la Gironde

En cas de piqûre de guêpe, abeille ou frelon entraînant une allergie, ou de piqûres multiples (plus de 20 chez l'adulte)appelez le 112 (n° d'urgence européen) ou le 15 (samu)

Bernard Lagny a bien voulu, à notre demande, nous raconter l'histoire du sloop "Paul Emile" à quai à Audierne. Il attire l'attention des personnes de passage dans notre commune, par sa forme caractéristique et sa belle couleur bleue qui va si bien dans notre paysage maritime breton. A la lecture de sa genèse et de la passion retracée par son propriétaire, vous remarquerez qu'il utilise un vocabulaire directement emprunté de la marine à voile, et que nous avons un peu oublié. Cela fait partie de notre culture maritime dont nous devons être fiers, même si cela peut nous désarçonner. L'important c'est de ne pas oublier que cela est notre histoire. (La rédaction du journal municipal).

## Paul-Émile GV4564

En 1890, le patron Grousset des Sables fait acheter par son armateur une chaloupe sardinière, le *Belfort* Au 1126, construite à Audierne en 1888 d'une jauge de 7tx54 qu'il ponte et grée en sloop.

« Dans la genèse du sloop sardinier l'influence bretonne est évidente : c'est en effet à partir de coques creuses achetées aux pêcheurs finistériens de passage aux Sables que va se constituer l'embryon d'une flottille sardinière d'un type nouveau. Mais à côté de ces bateaux d'occasion, plus ou moins habilement transformés, les patrons Chaumois et Sablais entreprennent de faire construire directement leurs sloops par les charpentiers finistériens. Cette tendance à faire construire en dehors des Sables se poursuivra d'ailleurs bien après que les chantiers de la Cabaude auront mis au point la « gazelle », le sloop sardinier autochtone. (in : Histoire d'un bateau de pêche, la Gazelle des Sables d'Olonne de Dominique Duviard et Noël Gruet.)

Le côtre *Gazelle* LS 2047 construit en 1905, pour le patron Léger, de 14tx27 donnera son nom au type de bateau.

En 1996, je décide de faire construire un navire en bois, 7.40 m est la taille que je peux envisager pour le budget que je veux y consacrer. Je choisis le chantier naval de Saint-Guénolé pour la réalisation. J'ai taillé plusieurs demi-coques et après discussions avec Paul Quillivic, nous en choisissons une que Paul prend pour en établir le tableau des cotés.

En mars 1997, la quille est posée et la construction commence. La quille se dresse dans la partie droite du chantier, les membrures accorées prennent place les unes après les autres à partir du maître-bau vers l'étrave et l'étambot, les varangues sont boulonnées et dès la pose de la première lisse l'on commence à bien voir le volume de la carène. Alors débute la pose de la préceinte avec son long dalot, puis celle des barrots, barrotins et plats-bords pont. Le travail se passe aussi à l'intérieur de la coque non bordée : pose des cloisons avant et arrière, des serre-bauquières et serres de bouchain, des différents renforts pour les poulies d'écoutes, renforts d'étambrail et de bitte de bout-dehors.

Les premiers bordés dans les hauts sont en pin de Touraine puis à partir du bouchain, ils sont en chêne, *Paul-Émile* a bien l'air maintenant d'un navire, il virevolte d'un bord sur l'autre pour se faire border tribord, bâbord, tribord... La chasse des clous et pointes débute ainsi que le masticage des premiers bordés, les chevilles coupe-eau mises en place permettent de tailler la râblure. On commence à poser les jambettes ou batayoles. Tribord bordé, mastiqué et peint, on finit bâbord et dès lors *Paul-Émile* dresse fièrement ses formes de gros poisson. Les jambettes sont posées, puis le plat-bord lisse, et le couronnement arrière, en lamellé-collé plutôt qu'en massif cintré. Une fois terminés, je me rends compte que les pavois ajourés de *Paul-Émile* en plus de leur côté esthétique sont un vrai élément de sécurité, le plat-bord lisse rigide m'arrive au-dessus des genoux, quel confort pour les enfants.

Les voiles sont commandées à Jean-Pierre Burgaud de Noirmoutier, troisième génération de voilier en Vendée. Le choix du tissu se porte sur le coton, tellement agréable au toucher quand il faut crocher dedans et il ne fait pas le bruit désagréable des tissus modernes quand la voile fasseye ou claque. Grand-voile, foc de route, trinquette et flèche sont ainsi commandés, 40m<sup>2</sup> de coton ralingués à l'ancienne. Elles arriveront à Saint-Gué en même temps que le moteur, avant la pose de la quille.



## HISTOIRE

Coque terminée, *Paul-Émile* est à Audierne avec les beaux jours au printemps 1998, je m'attaque aux aménagements intérieurs en merisier, j'aime la chaleur et la teinte de ce bois. Les parties peintes sont réalisées en pin blanc Américain, bois léger facile à travailler. Je dois donc confectionner une couchette double à l'avant, deux dans le carré, ainsi qu'un coffre pour cacher le moteur et la table à abattants qui le prolonge. Une partie des couchettes qui se rabattent forme les sièges de la table, un petit coffre faisant office de cambuse prolonge la couchette bâbord. A tribord c'est une petite cuisine avec un réchaud deux feux à cardan et des rangements qui occupent cette place.

La mise en couleur de la coque est l'étape suivante, les hauts, plat-bord et préceinte sont peints en bleu foncé, dessous bleu plus clair. Un fin liston creusé dans la préceinte est passé au jaune d'or pour faire chanter le bleu. Après avoir passé deux couches de glycéro sur la carène, j'applique un antifouling rouge, et une ligne de flottaison blanche de quatre centimètres vient faire le partage des eaux.



*Paul-Émile* est lancé en octobre 2008, il porte son nom en hommage à Paul-Émile Pajot, le peintre-pêcheur de la Chaume pour qui j'ai une grande admiration. J'ai décidé de prendre l'immatriculation du *Gérald Samuel* en hommage à Eugène Le Gall, qui porta secours aux naufragé lors du drame de Penmarc'h, le 23 mai 1925, c'était avec sa Gazelle des Sables construite en 1907 pour le patron Legrèle.

*Paul-Émile* nous emmène avec bonheur, depuis 1998, visiter les îles et leurs abords : Sein, Molène, Belle-Île, Houat, Hoëdic, Yeu et le Golfe du Morbihan avec tous les petits ports que nous découvrons en arrivant de la mer : Lanildut, Trévignon, Doélan, Sauzon, Le Bono, Sénez, Camaret...

*Paul-Émile* a été classé bateau d'intérêt patrimonial en 2009 par la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial.



## Audierne autrefois...

### LES RICHES HEURES DE LA RUE MARCELLIN BERTHELOT.

Peu de rues d'Audierne, sauf peut-être la vieille rue Double, peuvent se targuer d'un passé aussi lointain et d'une situation aussi stratégique que la rue Marcellin Berthelot, récemment restaurée de belle manière. En effet, cette rue n'a pas toujours porté le nom de ce brillant chimiste, ami intime d'Ernest Renan, sénateur et ministre, dont les cendres reposent aujourd'hui au Panthéon. Et avant d'être rue, cette voie fut à l'origine, et pendant très longtemps, une route. En réalité, Berthelot et son collègue Gay-Lussac, autre chimiste de renom, se partagent aujourd'hui l'axe qui fut pendant des siècles l'unique entrée et sortie d'Audierne et du Cap-Sizun. Retour sur la petite histoire de cette côte redoutable qui monte bravement à l'assaut du Ménez-Bihan.

#### La *via sizunia* des légionnaires romains ?

A quand faire remonter l'origine de ce vieux chemin ? Jules César ne nous ayant pas laissé les dossiers de l'antenne locale de ses Pont et Chaussées pour nous renseigner sur l'état de la voirie capiste au début de notre ère, force est de nous rabattre sur les travaux les plus récents des spécialistes de l'archéologie gallo-romaine. Les dernières cartes actualisées du réseau routier construit lors de la romanisation de la Bretagne, après la défaite navale des Vénètes, indiquent avec certitude deux axes de pénétration dans le Cap, qui faisaient leur jonction au grand établissement de Trouguer en Cléden : la première venant de Douarnenez en longeant la côte nord du Cap, la seconde du Pagus-Cap-Caval en épousant la courbe de la baie d'Audierne. Semés tout le long de son tracé, des témoins de pierre attestent le passage à Audierne de cette *via* du sud, recensés par les « antiquaires » du 19<sup>e</sup> siècle, notamment des tronçons de voie pavée à Audierne et Primelin et surtout, à Kervréac'h, cette borne milliaire évoquée par Le Carguet dans un de ses écrits.

Si l'on considère que les Romains évitaient les passages aléatoires de gués soumis aux caprices des marées, et préféraient emprunter les fonds d'estuaire, on peut sans grand risque imaginer cette *via sizunia* franchissant le Goyen sur un pont de bois à Pont-Croix, avant de poursuivre vers l'importante *villa* de Kervénennec, face au camp militaire de Kersigneau implanté rive gauche, et de descendre dans le vallon de Suguensou. Enfin, après avoir escaladé la pente abrupte, les légionnaires pouvaient contempler l'océan depuis les hauteurs du *menez* et, blotti dans une anse protégée des vents et de la houle, le port antique, possiblement ce *Vindana Portus* cité par Ptolémée, dont plusieurs localités des littoraux finistériens et morbihannais revendiquent l'hérédité avec force arguments, et qu'aucune publication spécialisée ne se hasarde aujourd'hui à localiser sans un prudent point d'interrogation.

Ainsi, notre contemporaine rue Marcellin Berthelot serait l'ultime débouché maritime du grand axe méridional qui traversait le pays des Vénètes par Vannes et Hennebont pour venir irriguer, par Quimperlé et Quimper, le territoire de nos ancêtres Osismes, et mourir au Pagus-Cap-Sizun. Et si l'on considère que les vois romaines reprenaient souvent des tracés préexistants remontant à l'Age du Fer, dont le Cap est particulièrement riche en stèles, c'est près de 3000 ans qu'il faudrait attribuer à notre rue Berthelot. Pour un tel anniversaire, elle méritait assurément le lifting exceptionnel qui vient de lui être offert !

#### L'outrage fait à la dame de Kerbuzulic.

Délaissions à présent les centurions et leurs romaines cohortes pour franchir allègrement quelques siècles. Nous sommes à présent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la longue côte des rues Berthelot et Gay-Lussac n'est toujours qu'une route, jalonnée de modestes écarts. Parmi ces hameaux de quelques feux, La Haie et Kerbuzulic, qui ont chacun la particularité d'abriter à cette époque un petit manoir.

Le manoir de la Haie n'est véritablement lié à aucun événement marquant de l'histoire locale. Propriété de la famille Gourcun au XVII<sup>e</sup> siècle, il voit le mariage de son héritière, Gillette, avec Jean de la Haie, dont le patronyme restera définitivement accolé au quartier éponyme. En 1771, il est acquis par Guillaume-François Dumanoir, contrôleur des domaines à Quimper et futur premier maire d'Audierne, qui le cédera deux ans plus tard au sieur de Kergariou. La Révolution en dépossèdera celui-ci et le manoir, devenu bien national, sera acquis par Yves Pellé, juge de paix du canton d'Audierne, qui le revendra à son tour au vicaire constitutionnel d'Audierne, Guillaume Dagorn.



Mais revenons à la fin agitée du XVI<sup>e</sup> siècle et attardons-nous un instant sur le manoir voisin de Kerbuzulic, « grand corps de logis couvert d'ardoises » avec écuries, four, crèches, basse-cour, jardin et courtils, sur un domaine de quarante journaux de terre. Sur le *roz* voisin, le moulin à vent de Roscriben est une dépendance du manoir. Le premier propriétaire connu de ce domaine est Jacques du Ménez, fils de René, seigneur de Lézurec en Primelin. Jacques aura deux filles, Béatrice et Marie. C'est cette dernière, jeune audiernaise de haut lignage, qui, dans des circonstances dramatiques, laissera son nom à la postérité.

De 1589 à 1597, la Cornouaille est emportée dans la tourmente des calamiteuses guerres de la Ligue, qui marquèrent durablement la mémoire locale. Malgré sa situation excentrée, le Cap-Sizun n'échappe pas à la désolation qui dévaste la province, et devient la proie de soudards à la sinistre réputation. Le plus tristement célèbre d'entre eux, Guy de la Fontenelle, va se trouver face à Marie du Ménez, pour le plus grand malheur de la jeune femme.

Au début de l'été 1595, La Fontenelle sort de son repaire de l'île Tristan et effectue un raid sanglant sur Pont-Croix. Ses hommes mettent rapidement en déroute le rideau défensif de paysans mal armés. Les barricades sont vite enlevées, les défenseurs massacrés. Ceux qui en ont le temps se réfugient dans la tour de Notre-Dame de Roscudon, transformée en donjon inexpugnable. Là sont rassemblés, outre les biens les plus précieux des habitants, un groupe de Pontécruiciens bien résolus à résister sous le commandement de Guillaume Huet, sieur de la Villerouault, gouverneur de la ville et « capitaine de la populace ». Ce gentilhomme n'est autre que l'époux de Marie du Ménez, qui se trouve elle-même à ses côtés, prisonnière du clocher.

La Fontenelle tente par tous les moyens de déloger les défenseurs de Roscudon. Attaques frontales par l'étroit escalier percé de meurtrières, tentatives d'enfumage avec des feux de genêts verts, rien n'y fait. Quelle tactique adopter ? Attaquer au canon ? Trop aléatoire. Affamer les assiégés ? Trop long. Conscient qu'il ne pourra les réduire, le soudard parlementaire promet tout, une sorte honorable de la tour pour tous, « bagues et vies sauves ». Suivi de sa petite troupe de rescapés trop confiants, Villerouault accepte la paix des braves et sort la tête haute pour se voir aussitôt saisi et garrotté, lui et quelques notables. La Fontenelle ordonne alors de les pendre sur le champ, devant les autres survivants, au premier rang desquels se tient son épouse. Mais avant d'assouvir sa vengeance, le cruel capitaine donne dans l'ignominie. Il ordonne à sa soldatesque de violer Marie en public, sous les yeux de son époux qui a déjà la corde au cou. Les reîtres se font un plaisir de se rendre aux ordres de leur chef : impuissant, la malédiction à la bouche, La Villerouault les voit infliger publiquement les derniers outrages à sa femme qui, la minute d'après, assiste à son supplice !

Dorénavant, la dame de Kerbuzulic n'aura de cesse de poursuivre Guy de la Fontenelle de sa vindicte pour obtenir réparation de cet outrage et venger la mort dramatique de son mari. Et elle y parviendra, même si d'autres motifs, plus politiques, s'y mêleront pour décider Henri IV à faire rouer le spadassin en place de Grève, à Paris, en l'an 1602. Marie ne se remariera jamais et survivra vingt deux années à son tourmenteur. Elle s'éteindra en 1624 à Audierne, « dame douairière dudit lieu et propriétaire du manoir de Kerbezeulic », trente ans après le drame affreux de Pont-Croix.

## Le Calvaire des Audiernais.

Avançons encore dans le temps le long de cette rue Berthelot, cette fois jusqu'à l'époque révolutionnaire. Sa dénomination commune est alors route de Pont-Croix ou, mieux, grand chemin d'Audierne à Quimper. Et c'est alors le lieu de peine exécré des Audiernais, assujettis à la corvée du grand chemin « qui retentit depuis bien des années de leurs gémissements. »

Les cahiers de doléances du district demandent expressément la suppression de cette corvée. Ici les corvoyeurs se plaignent qu'on les oblige « à ferrer les routes où ils ne marchent que pieds nus », dans la paroisse voisine qu'ils « sont journalièrement arrachés à leurs charrees pour aller loin de leurs foyers réparer les chemins publics », etc. Esquibien place cette revendication dès son article deux : « Que les grands chemins qui jusqu'ici ont été faits par corvées, soient pour l'avenir faits et entretenus aux frais des trois ordres. »



Par décision royale, il n'existe en Bretagne que deux sortes de grands chemins : les routes royales et les routes de ville à ville. Si les premières, qui relient entre elles les métropoles régionales, sont larges de 54 pieds (17,50 m), les routes secondaires - 40 pieds de large théoriques (environ 13 m) - n'en comptent souvent que 32, voire 24. Ainsi, la route de Quimper à Pont-Croix via Douarnenez n'a qu'une largeur de 32 pieds (10,36 m), et le dernier tronçon, Pont-Croix-Audierne, 24 !

# HISTOIRE

Ces largeurs se décomposent en trois parties égales : au centre un tiers pour la zone de roulage, et un autre tiers de chaque côté pour l'accotement et son fossé. De la sortie d'Audierne jusqu'à l'entrée de Pont-Croix, notre grand chemin n'a donc qu'une chaussée utile de 2,60 mètres ! Il est alors aisément d'imaginer les croisements problématiques des charrettes dans la côte de Ménez-Bihan, les jours de foires de Pont-Croix ! Pour éviter une rapide dégradation de la chaussée par de trop lourds tombereaux, il est d'ailleurs interdit de faire circuler en hiver des véhicules à deux roues attelés de plus de trois chevaux, et de plus de quatre à la belle saison.

En 1792, l'ingénieur ordinaire Detaille estime la longueur du grand chemin Quimper-Douarnenez-Audierne à 22233 toises, « depuis le centre de Quimper jusqu'au lavoir à l'entrée d'Audierne. » La longueur de la tâche dévolue à chaque paroisse est proportionnelle à son importance, estimée au prorata du revenu de l'impôt. Mais le grand chemin Audierne-Pont-Croix, se calquant sur le tracé de l'ancienne voie romaine, est montueux, plongeant parfois vers des gués fangeux pour escalader ensuite des pentes abruptes. Ces difficultés viennent moduler la longueur de la tâche selon le secteur attribué aux paroisses. Et le syndic des grands chemins de chaque communauté sait faire jouer un autre paramètre pour tenter de minimiser encore la longueur dévolue à ses corvoyeurs : l'éloignement du chantier, calculé du centre de la tâche au clocher de la paroisse. Ainsi, alors que la tâche d'Audierne est contenue à l'intérieur de son propre territoire (du lavoir situé au bas du Guervian jusqu'à la mi-descente du bois de Menez-Bihan), celle de Plogoff contiguë de celle d'Audierne (de la borne de fin de tâche d'Audierne au fond de l'anse de Suguensou), est située à plus de deux lieues de son clocher. Ceci mérite assurément un sérieux correctif : la tâche des Audiernais couvre donc 732 toises, celle des Plogoffistes seulement 208.

Sur ce point, la Révolution délivrera les Capistes de leurs sempiternelles corvées, et désormais les Audiernais ne monteront plus la rue Berthelot comme on gravit le Calvaire.

## Les larmes de Guezno.

L'espace nous manquerait ici pour évoquer à loisir les colonnes des volontaires de l'an II descendant le grand chemin pour voler au secours des Républicains audiernais. Ou encore le retour triomphal de Michel Le Gendre, commandant de la milice d'Audierne, caracolant dans le Guervian à la tête d'une garde d'honneur, tout auréolé du prestige de sa participation à la grande fête de la Fédération, à Paris, en juillet 1790.

C'est ici, tout au sommet du grand chemin, près de Menez-Bihan, où le regard embrasse enfin Audierne au retour du voyage ou, au contraire, se retourne une dernière fois avant le départ, que se situent deux scènes séparées par un long exil de quatorze années.

Après Waterloo et le retour de Louis XVIII, Mathieu-Claude Guezno, notre ancien conventionnel récidive, est condamné à l'exil en 1816. Malgré de nombreuses pétitions en sa faveur et les innombrables témoignages d'estime de la population audiernaise, il doit se résoudre à quitter son cher Audierne où, loin de l'agitation politique, il menait désormais une vie paisible et effacée. Ce 17 février, la mort dans l'âme, il quitte sa ville natale, solitaire, vieilli avant l'âge, pour une errance incertaine. La population d'Audierne, raconte Jean Savina, manifesta de façon touchante sa sympathie pour le proscrit, en lui faisant une affectueuse conduite, dans le petit matin d'hiver, jusqu'au sommet du grand chemin.

La révolution de 1830 sonne l'heure du retour pour Guezno. Il quitte enfin son exil belge et rentre à Audierne au début de l'hiver, vieil homme voûté à l'allure désuète, toujours vêtu du costume à collet carré de la République. « La population entière d'Audierne, écrit Du Chatellier, était venu le devancer sur la route, comme elle l'avait été conduire avec des larmes quand elle l'accompagna à son départ, en 1816. » Sur le menez d'Audierne, devenu presqu'aveugle, Guezno reconnut-il encore dans la foule quelques visages familiers ? Ses larmes, ce jour-là, ne furent point amères, et se mêlèrent aux larmes amies.

## La tacatactique du gendarme.

Jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, le Cap-Sizun se gouverne très bien – enfin, presque – tout seul, sans nulle force de gendarmerie à proximité. Il faut attendre la période révolutionnaire pour voir enfin une brigade de gendarmes à cheval s'installer à Pont-Croix, au grand dam d'Audierne qui avance mille arguments pour avoir la sienne : le port voit escalier de nombreux matelots, à la conduite souvent désordonnée ; à la saison de la pêche, la présence de nombreux équipages étrangers est source de rixes ; Audierne est « voisin des naufrages », et les gendarmes préviendraient efficacement les pillages, etc. Mais, malgré de multiples demandes, pas de bicornes à l'horizon avant... un siècle !

C'est en effet le 30 mai 1895 que le ministre de la Guerre décide enfin la création d'une brigade de gendarmes à pied à Audierne. Le choix du lieu de son implantation sur le territoire de la commune est évidemment stratégique. Il faut à la maréchaussée une caserne idéalement située, qui lui permette de contrôler les allées et venues, de repérer le passage d'étrangers, et d'intervenir rapidement dans toutes les directions en cas d'alerte. C'est donc sur l'axe Audierne-Pont-Croix, au Guervian, que vient s'implanter la caserne.

Hum ! Bizarre... Bizarre, car il y a maintenant une cinquantaine d'année que l'ancien grand chemin de Pont-Croix n'est plus qu'un paisible chemin vicinal. Les temps changent, en effet. Déjà, depuis 1808 et la création de la traverse du Stiry, la vieille rue Double a perdu son statut de porte du Cap pour devenir une simple voie de desserte. En 1849, c'est au tour du vieux grand chemin de subir ce déclassement, lors du percement de la nouvelle route nationale 165 vers Pont-Croix par le Stum. En 1856, la situation stratégique de ce nouveau quartier se renforce avec la mise en service du premier pont d'Audierne. Et enfin, en 1894, l'arrivée du chemin de fer conforte définitivement ce nœud de communication. Soit à peine un an avant l'installation des gendarmes au Guervian, sur le vieil axe que les documents appellent encore « l'ancien chemin impérial », mais dont les riverains se sont partagé les dépouilles dès 1851 ! Soit. Il y avait certainement là une stratégie cachée que les dossiers *secret-défense* ne nous ont pas révélée...

N'importe. Les quatre gendarmes fondateurs s'installent donc sur le chemin vicinal du Guervian, à droite dans la montée de la rue Berthelot, à l'emplacement de l'actuelle résidence du Triskel. La propriété que le conseil général loue à monsieur Le Bolzer, « propriétaire à Douarnenez », comporte quatre logements de deux pièces, plus une troisième en mansarde. Chaque militaire dispose aussi d'une cave et, dans la cour, partage avec ses collègues bûcher, buanderie et latrines, pourvues d'une semelle en ciment pour les messieurs, et d'un siège pour les épouses, s'il vous plaît ! Le jardin, « de 900 mètres environ », sert sans doute de potager. Un bureau, une salle de théorie et une chambre de sûreté pour chaque sexe complètent le dispositif. En revanche, pas d'écuries comme à Pont-Croix : eh oui, nos braves pandores vont à pied ! C'est d'ici qu'ils assureront l'ordre à Audierne et dans le Cap pendant dix huit ans.

En 1913, à l'échéance du bail, la caserne du Guervian n'est plus aux normes. En effet, chaque logement ne comprend que deux chambres, alors que le règlement en prévoit désormais quatre pour le chef de brigade et trois pour chaque gendarme. De plus, le bâtiment, très humide à cause du jardin en surplomb, nécessite de grosses réparations.

Trois nouveaux sites sont envisagés. Le premier, dans le Stiry, est « un peu éloigné du centre de la ville, et loin de la gare. » Le second est situé « malheureusement en face de l'usine de produits chimiques de l'Ecluse, ce qui pourrait, au point de vue de la salubrité, être un obstacle... » C'est monsieur Hamon, propriétaire de l'Hôtel de la Gare (correspondance à la Pointe du Raz avec l'Atlantic Hôtel I), qui va emporter le marché en vendant son établissement, stratégiquement sis boulevard de la Gare (actuellement 6 quai Anatole France), face au port, à un jet de pierre du pont, de la RN 165 et de la gare. Dans la cour, la salle de billard sera transformée en cellules et, au-dessus, « l'atelier pour la confection de plumes de parures » en séchoir. Indice d'une dotation technologique de pointe : un râtelier pour bicyclettes ! Mais toujours pas d'eau courante. Les gendarmes y prospéreront pourtant jusqu'en décembre 1981, date à laquelle ils rejoindront la rue Raymond Couillandre.

Dernière pièce de la liasse d'archives consacrée à la caserne du quai Anatole France, un rapport manuscrit jeté au verso d'un imprimé publicitaire – le papier est précieux ! - daté de mars 1929, en vue de « l'installation de l'éclairage à l'électricité dans les bâtiments de la caserne. » Au recto du document, un appel à souscription pour la création de la Maison de la Chimie à Paris, à l'occasion du centenaire de... Marcellin Berthelot ! CQFD.



« Au bas de la rue Marcellin Berthelot, au confluent des ruisseaux du Stiry et de Kerbuzulic, le « Lenn ar Moalic » fut longtemps le plus grand lavoir public des potins d'Audierne. Ce fut aussi l'emplacement du premier pont, en bois, d'Audierne. En juillet 1794, un violent orage transforma le ruisseau en torrent qui emporta le modeste ouvrage. »

Paul CORNEC

## Le calendrier estival

### Le mois de juin

Samedi 25 : Gala du Pat'Club à la salle omnisports, à partir de 20h30.

Dimanche 26 : Kermesse de l'école Sainte Anne.

Dimanche 26 : Tournois féminin et masculin de Beach-Soccer à la plage de Trescadec.

### Le mois de juillet

**Vendredi 1<sup>er</sup>** : Fête de fin d'année de l'école Pierre Le Lec aux Capucins à partir de 16h30, ouvert à tous, restauration sur place.

**Samedi 9 et dimanche 10** : Tournoi jeunes de Beach-Soccer Nationale Jeunes, sur la plage de Trescadec, de 9h à 17h, parrainé par **Malik Mas II**. Petit concert le soir sur la plage.

**Mardi 12** : Troc et puces au centre-ville de 17h à 23 h, organisé par le comité d'animation, entrée gratuite.

**Mercredi 13** : Bal et feu d'artifice au centre-ville, organisé par la mairie, le comité de jumelage et l'amicale des Sapeurs Pompiers, à partir de 21h.

**Dimanche 17** : Fête des Redériens du Cap-Sizun aux Capucins, à partir de 17h, restauration sur place.

**Lundi 18** : Concert et initiation Salsa, organisé par l'office de tourisme sur la place de la République, de 21h à 23h – Groupe de Salsa « Chili Con Carno ».

**Lundi 18 et mardi 19** : Cirque « Ile de France » sur la place du Général de Gaulle à 19h, payant.

**Mercredi 20** : Chants de marins « Les Vareuses à Dreuz » devant l'office de tourisme, de 11h à 12h, gratuit.

**Vendredi 22** : Fest-Noz dans l'enclos des Capucins organisé par le Comité d'Animation, restauration sur place, entrée 3 €.

**Samedi 23** : Tournoi de beach-volley sur la plage de Trescadec à partir de 14h, gratuit.

**Dimanche 24** : Course pédestre « Casse-Pattes » dans les quartiers historiques (le matin). Départ sur la place de la place de la République vers 9h. Inscriptions sur place et à l'office du tourisme. Certificat médical ou licence sportive obligatoire. Nombre maximum de participants : 80. Catégories : 12-14 ans, 15-17 ans, adultes. Gratuit.

Aprem'dis jeux aux Capucins, pour petits et grands, de 15h à 19h, gratuit

**Du vendredi 29 juillet au lundi 1<sup>er</sup> août** : Route de l'Amilié.

# ANIMATIONS

## Le mois d'août

**Lundi 1<sup>er</sup>** : Concert organisé par l'office de tourisme sur la place de la République, de 21h à 23h– Chants de marins « Les Vareuses à Dreuz ».

**Vendredi 05** : Fest-Noz dans l'enclos des Capucins organisé par le Comité d'Animation, restauration sur place, entrée 3 €.

**Samedi 06** : Tournoi de beach-volley sur la plage de Trescadec à partir de 14h, gratuit.

**Dimanche 07** : Braderie au centre-ville organisé par l'Association des Commerçants, de 9h à 17h.

Théâtre de marionnettes (Guignol et Pirate) près de l'aire de jeux du Raoulic, à 18h30.

**Mardi 9 et mercredi 10** : Cirque « Fratellini » sur la place du Général de Gaulle.

**Mercredi 10** : Chants de marins « Les Vareuses à Dreuz » devant l'office de tourisme, de 11h à 12h, gratuit.

**Vendredi 12** : Troc et puces organisé par le comité de jumelage à la salle omnisports, de 9h à 18h.

**Lundi 15** : Concert dans l'enclos des Capucins (The Octopus, ARMENS) à partir de 20h30, organisé par le FC Goyen et le Club de Pétanque, restauration sur place, entrée : 10 €.

**Vendredi 19** : Souper du pêcheur pour les 20 ans du bateau « Cap-Sizun » - concert des « Vareuses à Dreuz » et de Gilles Servat aux Capucins à partir de 19h, payant.

**Dimanche 21** : Aprem'dis jeux aux Capucins, pour petits et grands, de 15h à 19h, gratuit.

**Du vendredi 26 au lundi 29** : Fête foraine sur la place du Général de Gaulle.

**Dimanche 28** : Pardon de Saint Raymond à 10h30 à l'église.

**Lundi 29** : Feu d'artifice pour clôturer la fête foraine, à 23h.

## Le mois de septembre

**Dimanche 11** : vide-greniers organisé par Cap-Accueil à la salle omnisports.

**Dimanche 25** : troc et puces organisé par l'école Ste Anne à la salle omnisports.

## Tout au long de l'été

**Du 3 juillet au 28 aout** : tous les dimanches « Les Dimanches d'Audierne », exposition artistique sur la place Chevalier de La Barre, de 10h à 19h.

**Du 6 juillet au 24 aout** : tous les mercredis de 10h à 12h, visites guidées du vieil Audierne, départ du 9 rue Lamartine, payant : 2,50 €.

**Du 06 juillet au 25 aout** : tous les mercredis et jeudis, de 10h à 12h, atelier de matelotage au Musée Maritime, rue Lesné, gratuit.

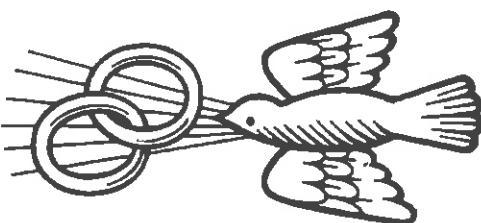
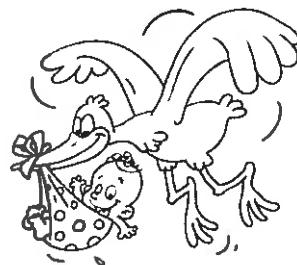
**Du 15 juillet au 31 aout** : Qi Gong sur la plage de Trescadec, de 10h à 11h, tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

**Du 20 juillet au 17 aout** : tous les mercredis de 19h à 22h, marché nocturne (artisanat d'art) au centre-ville.

# ETAT-CIVIL

## Naissances :

15.02.2011 – Ethan VANLOCQUEREN  
24.02.2011 – Alicia CHARTRAIN  
23.03.2011 – Lucy FOUDA ABENA–LUCAS  
12.05.2011 – Enzo TRIVIDIC  
25.05.2011 – Alan HUITRIC LE GOFF



## Mariages :

29.01.2011 – Gilles VASSEUR et Josiane MONIN  
18.03.2011 – Jacques HELIGENSTEIN et Caroline MINVIELLE  
04.06.2011 – Christophe CARVALHO et Christelle POYET

## Décès :

03.01.2011 – Marie RAOUL  
07.01.2011 – Gabrielle KERLOC'H née LE BARS  
08.01.2011 – Jean-Jacques BLICQ  
10.01.2011 – Annette BESCOND  
02.02.2011 – Lucien LE PAPE  
06.02.2011 – René TRIVIDIC  
07.02.2011 – Jean DOUARINOU  
08.02.2011 – Marie-Thérèse COLIN née COLIN  
17.02.2011 – Jean PÉRON  
14.02.2011 – Raymonde CARON née HERVÉ  
21.02.2011 – André LEGAL  
09.03.2011 – Vincent PICHAVANT  
11.03.2011 – François GONIDOU  
14.03.2011 – Marie PERROT née BOULER  
19.03.2011 – Henri ANSQUER  
19.03.2011 – Denise JAFFRY  
20.03.2011 – Robert PRIOL

02.04.2011 – Mélanie KERSAUDY née LE QUÉRÉ  
07.04.2011 – Jean BERNARD  
08.04.2011 – Marie-Paule SALIOU née BRIAND  
13.04.2011 – Albert FREBET  
22.04.2011 – Jeanne PELLETEUR née JADÉ  
30.04.2011 – Claude BURGUET  
29.04.2011 – Guénolé SALAUN  
11.05.2011 – Yves LE BRAS  
14.05.2011 – Marie PITON née DILASSER  
16.05.2011 – Gisèle ANDRÉ  
19.05.2011 – Yvon AUBRY  
26.05.2011 – François KERROS  
26.05.2011 – Amédée GUICHAOUA  
03.06.2011 – Jacques BESCOND  
03.06.2011 – Daniel SAULNIER  
07.06.2011 – Marie COUILLANDRE née LARROUR





*Grande Fête Maritime*  
29 Juillet - 6 Août  
**2011**

# La Route de l'Amitié

*Inscriptions*  
[routeamitie.fr](http://routeamitie.fr)



Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

L'équipe municipale.

Ce bulletin est aussi disponible sur le site internet de la ville.

